

Domiciliation administrative

La domiciliation administrative est une aide légale qui permet aux personnes sans situation d'hébergement stable de maintenir leur possibilité d'accès aux droits en leur procurant une adresse administrative.

En savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317 ↗

A voir aussi



Demande d'attestation d'accueil



Familles en difficulté



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TÉL. : **04 42 47 70 00**